

ARRETE PORTANT ORGANISATION DES ELECTIONS DES USAGERS AUX CONSEILS

CENTRAUX DE L'UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES

ERRATA

Page 1 de l'arrêté électoral :

➤ ARTICLE 1 :

Pour l'heure à laquelle est prévue la réunion du comité électoral consultatif le jeudi 30 janvier 2025

lire 14h au lieu de 9h.

Pour l'affichage des candidatures

lire Au plus tard lundi 3 février 2025 au lieu de Mercredi 25 janvier 2023

Pour les opérations de dépouillement

lire Mercredi 12 février à partir de 17h à la place de Mercredi 12 janvier à partir de 17h.

Page 2 de l'arrêté électoral :

➤ ARTICLE 2 :

Pour la répartition des sièges par grand secteur de formation

lire SHS et ST comme indiqué dans les tableaux ci-après :

Instance	Sièges à pourvoir (SHS et ST confondus)
Conseil d'administration - CA	6 titulaires + 6 suppléants

Instance	Sièges à pourvoir SHS	Sièges à pourvoir ST
Commission de la formation et de la vie universitaire -CFVU	14 titulaires + 14 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants
Commission de la Recherche - CR	5 titulaires + 5 suppléants	1 titulaires + 1 suppléants